

RANDONNEURS ET PELERINS 51 (RP51)

3, rue Guillaume de Machault - 51100 REIMS

Association loi 1901,

Reims, le 4 Novembre 2021

Cher(e) Adhérent(e) et ami(e)

J'ai le plaisir de te convoquer, conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur le :

Samedi 20 Novembre 2021

À la 21^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

De « RANDONNEURS ET PELERINS 51 »

Qui se tiendra à la *Maison de la Vie Associative* : 9 rue Wiet - 51100 REIMS

(2 parkings gratuits à proximité face au 132 rue Gambetta, parking du Rectorat et des Impôts)

L'assemblée générale est un moment important de la vie de notre association. C'est à l'AG que se prennent les grandes orientations de l'année à venir, et que nous élisons l'équipe chargée de les mettre en œuvre. C'est aussi l'occasion pour tous, anciens et nouveaux de nous rencontrer dans la convivialité, d'échanger sur les chemins parcourus ou nos projets de départs. C'est donc toujours un moment festif. Aussi, je te remercie de faire le maximum pour être présent.

ORDRE DU JOUR

Accueil à partir de 14h00

14h30 : Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.)

- Mot d'accueil du président et ouverture
- Lecture de l'ordre du jour – Quorum
- Rapport d'activités des différentes commissions
- Présentation des comptes de l'exercice 2020/2021
- Rapport du vérificateur aux comptes 2020/2021
- Approbation des comptes de l'exercice 2020/2021
- Présentation du budget 2021/2022
- Nomination du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2021/2022
- Fixation du montant de la cotisation pour l'année 2023
- Rapport moral et d'activités de l'exercice écoulé
- Renouvellement et élections des administrateurs au C A
- Rapport d'orientation pour l'exercice 2021/2022
- Présentation du calendrier 2020/2021
- Intervention des personnalités extérieures

.../...

RANDONNEURS & PELERINS 51 (RP51) – N° SIREN : 503 942 823

Internet : <http://www.randonneurs-pelerins.com/> - Courriel : contact@randonneurs-pelerins.com

Président : Jean-Marie THIBLET president@randonneurs-pelerins.com Tél : 06 74 79 82 27

Crédencials et Guides au service des randonneurs et pèlerins, sur notre boutique sécurisée : www.boutique-pelerins.com



RP51
est membre des
associations
ci-dessous



F.F.A.C.C.
Fédération
Française
des Associations
des Chemins de
St Jacques de
Compostelle



F.F.V.F.
Fédération
Française
Via Francigène



A.C.I.R.
Agence de
Coopération
Interrégionale
et Réseau



F.F.R.
Fédération
Française de la
Randonnée

- Mot de clôture du président

Je te demande de bien vouloir me faire part avant l'A.G. des questions diverses que tu souhaites poser, ou des sujets que tu désires voir aborder.

17h30 : Pot de l'amitié

Un bureau d'accueil permettra le renouvellement ou l'adhésion à « Randonneurs et Pèlerins 51 » (nota 1) et à la FFRandonnée (nota 2)

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver, je t'adresse mes amitiés Jacques

ULTREIA

Le Président :

Jean-Marie THIBLET

Nota 1 : « Tout membre n'ayant pas réglé la cotisation de l'exercice écoulé, au plus tard au début de l'A.G. sera considéré comme démissionnaire » (art 3-2 du R.I.)

Nota 2 : le certificat médical de non contre-indication (CMNCI) à la pratique de la randonnée pédestre. Selon le code du sport médical a décidé le 01/09/2017 qu'il serait valable 3 ans. Mais reste obligatoire pour les nouveaux adhérents.

Tous les ans une déclaration sur l'honneur (suivant le formulaire disponible sur le site de la FFRP) suffira, mais pour les plus de 70 ans, il est conseillé de faire faire le certificat médical